



HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE **VIEU D'IZENAVE**

C'est un des villages les plus anciens de la région du Bugey. Plusieurs hameaux dépendent de cette commune. Le plus important, LE BALMAY, ensuite de petits groupes de maisons : CORCELETTE, TALIPAT, LE CHEVRIL (qui doit son nom à la grande quantité de chevreuils qui fréquentaient ses clairières) RIVOIRE et MEYRIAT.

VIEU D'IZENAVE et son hameau LE BALMAY sont situés en plein cœur de la Combe du Val, sur la route d'HAUTEVILLE, à 10 km du chef-lieu de Canton, BRENOD, 8 km de SAINT MARTIN DU FRESNE, 13 km de NANTUA, chef-lieu d'arrondissement, limités au nord par la commune de CONDAMINE, au sud IZENAVE, à l'est OUTRIAZ et CHEVILLARD, à l'ouest OISELLAZ et LA BALME. L'altitude est de 650 m à VIEU D'IZENAVE et de 614 m au BALMAY. La RN 84 LYON – GENEVE est à 8 km ainsi que l'échangeur de l'autoroute A 40.

VIEU D'IZENAVE tirerait son nom de la déesse ISIS, culte qui aurait été importé dans nos montagnes par les Rhodiens ou autres commerçants grecs venant de MASSILIA (Marseille) ; ils remontaient alors le Rhône pour venir trafiquer et chercher dans les montagnes du Bugey de riches mines d'or et d'argent qui, hélas, n'ont jamais existé.

VIEU D'IZENAVE est composé de deux mots : VIEU qui dérive de VIEUS et signifie bourg et IZENAVE qui voudrait dire vaisseau ou temple d'ISIS.

La superficie de VIEU D'IZENAVE est de 2.373 ha. Quant au nombre d'habitants, il était de 836 en 1786, 941 en 1820, 379 en 1975, 452 en 1986, 524 en 1990 et 542 en 1999.

La commune est composée d'agriculteurs, de petits industriels, d'artisans et de commerçants.

Le centre administratif et récréatif (Mairie, salle des fêtes) et l'église se trouvent à VIEU. Le groupe scolaire, construit en 1952 est au BALMAY.

VIEU D'IZENAVE s'est agrandi en 1982 d'un lotissement dit « Les Sapins » et en 2000 d'un lotissement dit « Entre les Croix ».

Autrefois, la commune était beaucoup plus étendue. OISELLAZ fut rattaché à MAILLAT en 1932. CONDAMINE était aussi un hameau de VIEU D'IZENAVE au XII et XIII^{ème} siècle. CONDAMINE a une superficie de 463 ha.

Il y encore un demi-siècle, la plupart des gens de la région de plus de cinquante ans parlaient le patois. Actuellement ce patois est en extinction complète.

SITES ET MONUMENTS DE LA COMMUNE

Certaines maisons étaient à « Chavaillons », mais ont disparu progressivement.

RIVIERE DU BOREY :

Torrent tumultueux en périodes de grosses pluies ou de fonte des neiges. Il se jette dans l'Oignin à MAILLAT. L'été, le cours d'eau est très bas. On peut admirer sur environ 4 km, ses magnifiques abords, gorges et cascades. Il prend sa source à ARANC.

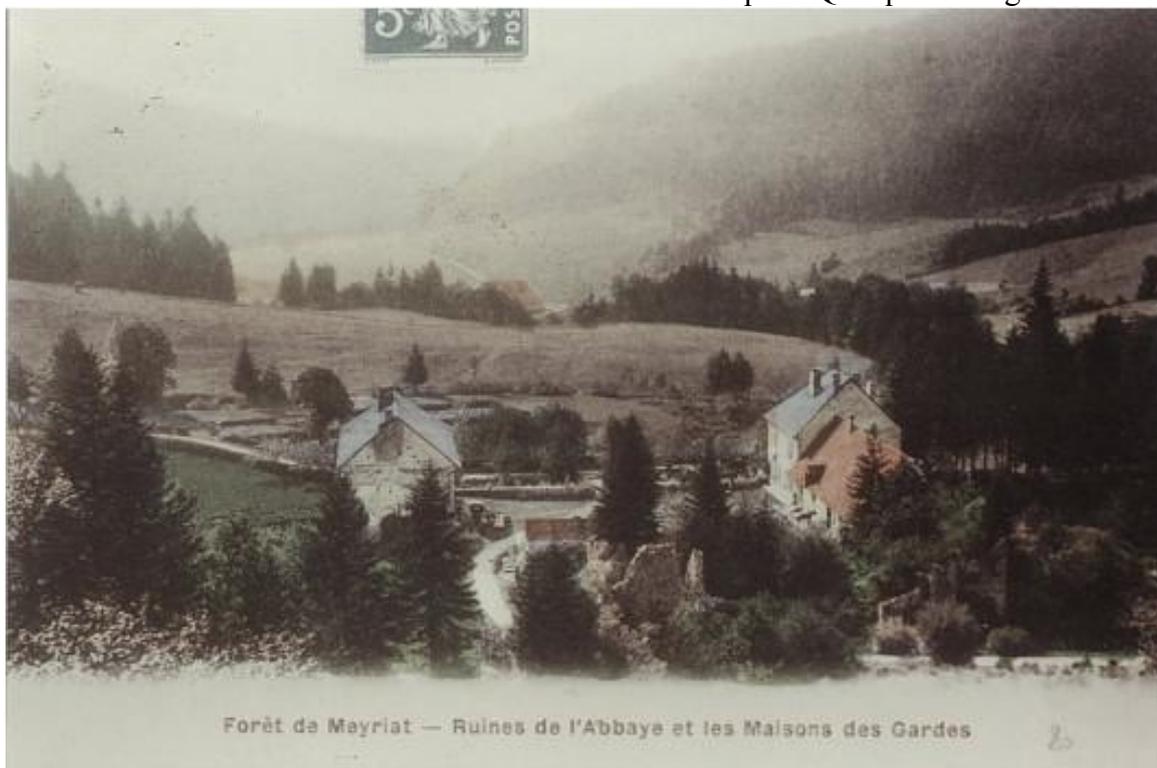
SOMMET DE L'AVOCAT :

1017 m d'altitude. Vue exceptionnelle sur la chaîne des Alpes, le Bassin Lyonnais, la Bresse, la vallée de l'Ain, le Jura et au pied, la Combe du Val.



FORET DE MEYRIAT :

Défilé de MEYRIAT et sa forêt domaniale. Très beaux sapins. Quelques vestiges de l'ancienne abbaye.



CROIX DE MISSION :

Sur la place du BALMAY, colonne sur socle surmontée d'une croix en fer forgé.

Inscription : Mission de 1856

M. PERRIN, Curé

M. CARRIER, maire

Mgr CHALANDON, Evêque

PONT DES GAULOIS :

Très ancien pont dit des « Gaulois » situé comme on le pense sur une ancienne voie romaine qui franchissait le ruisseau « LE FLON ». Ruisseau qui se jette dans le BORREY au MOULIN de VIEU. Il est construit d'une seule arche en pierres taillées. Son état de dégradation est tel que les agriculteurs ne l'utilisent plus ; tracteurs ou autres engins agricoles risquant de le faire écrouler.



LAVOIRS :

Deux lavoirs en pierre à VIEU, deux également au BALMAY. Le plus ancien situé hors du pays du BALMAY, au lieu-dit « sur les Grands Bachats » est maintenant complètement en ruine.

FOURS A PAIN :

Ils étaient souvent communaux. Ceux du Balmay et du Chevril sont souvent utilisés par les associations. Ceux de Vieu et du Moulin sont encore en bon état mais peu utilisés. Celui de TALUPIAT, couvert de lauzes, servait de local pour la distillation mais n'est plus utilisé.

TOMBE DE FRANCISQUE BOUVET :

Jouxtant l'église au sud, c'est la seule tombe qui reste de l'ancien cimetière entourant l'église.

CROIX DE PIERRE :

Au nord de l'église, cette croix était celle de l'ancien cimetière.

PUITS :

Deux anciens puits communaux à VIEU, l'un le long du mur du parc de la maison HUGONNET (recouvert d'une dalle de béton), et l'autre, le puits dit de « L'ARGUILLER » (sur le chemin qui relie CORCELETTE à la route du SAPPEL).



HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE **VIEU D'IZENAVE**

FONTAINES

PROJET DE SEPARATION DE VIEU ET DU BALMAY

Le 3 décembre 1908, Monsieur le Maire, Marius DOY, dépose un projet de séparation entre VIEU et LE BALMAY. LE BALMAY serait alors commune avec comme hameaux Le Chevril, les maisons de Meyriat et la ferme du Puble.

Demande déposée à :
Monsieur le Préfet de l'Ain,
Monsieur le Sous-Préfet de Nantua,
Messieurs les membres du Conseil Général de l'Ain,
Messieurs les membres du Conseil d'arrondissement de Nantua.

Il expose que la nouvelle commune du Balmay aurait une superficie de 960 ha environ et comporterait 207 habitants et que dans le voisinage immédiat il existe de nombreuses communes dont la population et la superficie ne sont pas plus grandes et souvent inférieures.

La nouvelle commune serait limitée :

- Au Nord par la commune de CONDAMINE LA DOYE
- Au nord-est par le bief de la Boureiette, la croix de OISELLAZ.
- A l'ouest par une partie de la rivière Borey, les prairies des Pommiers et suivant le chemin de OISELLAZ à VIEU, jusqu'au milieu de la prairie du Chanay.
- Au sud, les Fourches, la Liétraz, le chemin sud de la corriat, la Combe Lornet au-dessus du pré Folliet, au-dessus des Inversets et toute la forêt de Chatillonnet.
- A l'est les communes d'OUTRIAZ, BRENOD & Chevillard.

Ce projet n'eut pas de suite.

L'EGLISE

Elle est située à VIEU D'IZENAVE, construite au XV siècle, le clocher est du XVII et porte la date de 1693 au-dessus de l'entrée (à cette époque le curé était Jean BERNARD).

L'intérieur est de style ogival. Sol en dalles de pierre, mais un plancher sous les bancs.

Remarquable chapelle du XV au Nord et cuve baptismale dans la chapelle sud. Beau chemin de croix datant du XIX siècle.

Anciennement couverte de lauzes, la partie nord du toit fut remplacée par des tuiles aux alentours de 1912-1914. Les gouttières étaient si importantes que les jours de fortes pluies, il fallait mettre à l'abri les ornements sacerdotaux (témoignage de Melle Anna BERTRAND du Balmay).

Une partie des pierres taillées ayant servi à la construction du clocher et de la toiture provenait d'une carrière située à l'ouest du monument dédié aux morts de la guerre 39-45 « Sous les Brous ». L'endroit où se trouvait la carrière s'appelait le « rebuisson ». Actuellement il n'en reste aucune trace, la carrière ayant été comblée.

HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE VIEU D'IZENAVE

Le 3 mars 1986, l'entreprise Collard travaillant à l'installation d'un nouveau chauffage découvrit plusieurs squelettes dans l'église. Il pourrait s'agir des prieurs de Meyriat, qui étant également curés de Vieu, pouvaient se faire enterrer dans leur église.



EDIFICES ET OBJETS CIVILS PRIVES

Diverses portes avec ferrures et clous forgés.
Pierres de taille cannelées (Façade maison Colin au Balmay)
Maison bourgeoise Hugonnet à Vieu (ancienne demeure du Consul Bouvet)
Chez Monsieur Lucien Musy, pierres façonnées ayant servi au travail du chanvre, ancien bénitier rustique, soufflet de forge en cuir.

ROCHER LAMARTINE

Le poète et homme politique Lamartine (1790-1869) rendait souvent visite à son ami Francisque BOUVET. Au cours de ses promenades près de la cascade du Borrey, à « La Planche », il aurait inscrit son nom sur un rocher, Rocher qui se trouve actuellement au milieu de la rivière.

RECITS ET LEGENDES DU COIN par A. ARENNE

LA MORT D'UN EMPEREUR.

Décès de Charles Le Chauve en 877 à Brion alors qu'il revenait d'Italie avec son armée. Il aurait traversé la Combe du Val.

LES MOUTONS BLANCS D'OUTRIAZ

LES TRUITES DE CHEVILLARD

LE TRESOR DE MEYRIAT

MARGUERITE DE DORCHES.





HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE **VIEU D'IZENAVE**

D'après « vieilles histoires et légendes du Bugey » par Auguste ARENE (1814-1893)

Comme nous le mentionnons au début, VIEU D'IZENAVE est donc de la plus haute antiquité et ses Seigneurs peuvent être considérés comme les plus anciens du Bugey.

Au temps de la féodalité, VIEU n'était qu'un village sans importance, mais il avait un clocher qui lui donnait rang de paroisse, tandis que le hameau du Balmay jouissait de toutes les prérogatives d'un fief noble ayant château-fort et seigneurs, portant le nom du hameau au plutôt le lui ayant donné.

VIEU D'IZENAVE n'a pas une existence historique proprement dite car tous les titres se rapportent à des affaires privées.

Le pays a des démêlés avec la Chartreuse de Meyriat qui fut tour à tour protectrice ou envahissante pour ses habitants.

En 1313, VIEU D'IZENAVE n'appartenait pas seulement aux Seigneurs du Balmay, mais bien d'autres chevaliers y possédaient des terres ou fiefs nobles.

Le prieur de la Chartreuse de Meyriat était le curé de VIEU. Il avait de ce fait sur ce village certains droits de juridictions.

En 1520 s'éleva un conflit à ce sujet, avec les officiers du Duc de Savoie. Raison leur fut donnée par le Duc.

Un autre fait qui mérite d'être rapporté : le 16 novembre 1521 il y eut un conflit entre le prieur et un certain François LORNET dit « Brachet » qui refusait d'acquitter un droit de sépulture. Une ancienne transaction, en effet, était passée entre les habitants de ce village et le prieur, leur curé, qui rendait ce dernier possesseur du meilleur habit du défunt ou de la plus jolie robe de la défunte. Cette cession était faite pour acquitter les droits de sépulture et le curé avait soin de revendre l'habit ou la robe aux parents du défunt ou de la défunte. Le prix changeait selon que les acquéreurs étaient pauvres ou riches et surtout selon le degré d'affection qu'ils avaient avec le défunt. Donc François LORNET qui perdit son fils Etienne, refusa de donner le meilleur habit. Le Prieur l'attaqua et LORNET fut bien obligé de donner l'habit qu'il voulait conserver et le curé voulut bien lui céder contre 4 florins d'or de Savoie. Cette cession bizarre n'étonnera pas, vu la situation malheureuse des paysans de l'époque.

VIEU D'IZENAVE dépendait de l'archevêché de LYON. La duchesse de Savoie en eut la suzeraineté, tandis que Guillaume de Meyriat, Seigneur de la Vélière était le propriétaire foncier de VIEU D'IZENAVE.

En 1521, la population de cette Commune était alors de 100 habitants (y compris CONDAMINE), en 1850, elle était de 824 sans CONDAMINE.

SEIGNEURERIE DU BALMAY

Une des plus anciennes seigneuries du Bugey. Au X siècle le Balmay avait pour seigneur un nommé NORTOLD qui avait trois fils : PONCE, GARNIER et GUILLAUME, seigneur de la Dorche (commune du Chanay).

On voit dans un titre de 1130 que GARNIER DU BALMAY, chevalier seigneur du dit-lieu, se dit fils de NORTOLD, qui était lui-même fils de ROTHOLD qui lui, descendait de PONCE qui avait pour père GIMOLD du BALMAY et pour ancêtre à la 37^{ème} génération MAJOREVUS, seigneur de la cour de l'empereur VALANTINIEN III en 392. Si l'on récuse avec juste raison une filiation ascendante aussi prolongée en ce qui concerne MAJOREVUS, l'on en conclut que GARNIER qui vivait en 1100 et qui citait



HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE **VIEU D'IZENAVE**

son trisaïeul GIMOLD, pouvait faire dater l'origine de sa famille du IX siècle, ce qui prouve la haute antiquité de cette maison.

(D'après DELOMBOURG, professeur au Collège de NANTUA)

FILIATION DES SEIGNEURS DU BALMAY

- 1100 : GARNIER DU BALMAY qui se fit Chartreux en MEYRIAT.
- 1160 : AME ou AYMONT DU BALMAY
- 1213 : AME II DU BALMAY
- 1222 : HUMBERT DU BALMAY qui transigea avec MEYRIAT pour la forêt de Chatillonnet.
- 1236 : AME III DU BALMAY qui céda ses droits sur CONDAMINE au monastère de NANTUA et assiégea plus tard le château de la ville.
- 1250 : HUGUES DU BALMAY
- 1288 : GUILLAUME DU BALMAY qui abbergea à Jean d'OISSELLAZ la terre de Lambossey et vendit aux Chartreux la 3^{ème} partie du cours de la Doye.
- 1313 : AME IV DU BALMAY
- 1373 : GIRIN ou GUERIC DU BALMAY. Il était écuyer du sire de Thoire et de Villars.

Avec lui prend fin la Seigneurie du Balmay, qui passa ensuite aux Seigneurs de Rougemont.

(D'après DELOMBOURG)

LE CHATEAU DU BALMAY

Le Château du BALMAY s'élevait sur un léger renflement de terrain entouré de marécages aujourd'hui desséchés.

Il n'en reste absolument aucune trace de nos jours qui puisse rappeler son emplacement. Nous pouvons cependant le situer sur les propriétés de Monsieur Jean TISSOT et Monsieur Jean-Baptiste GOYFFON.

En 1401, SAINT MARTIN DU FRESNE et CONDAMINE furent confisqués au préjudice du Sire de Thoire par le Duc de Bourgogne. Ce qui donna lieu à une guerre (1402)

Attaqué par les troupes du Maréchal de Vergy, Jean de Rougemont défendit vaillamment le château du Balmay dont il était alors le maître. Accablé par le nombre, il fut contraint de capituler et les assiégeants firent raser le château.

LA CHARTREUSE DE MEYRIAT

La Chartreuse de MEYRIAT était sur le domaine de VIEU D'IZENAVE. Or PONCE, fils de NORTOLD fut très tôt touché par la vocation sacerdotale. Il s'adonna à l'étude sans doute dans les écoles de LYON florissantes depuis CHARLEMAGNE.

PONCE possédait comme héritage dans le massif qui sépare la Combe du Val du plateau de BRENOD, la vallée appelée MAJORENE ou MERIAC, cela à cause du grand nombre d'arbres qui la peuplent.

En 1116, il décida d'y construire un monastère et donna la vallée à l'ordre des Chartreux.

Le Général des Chartreux accepta la donation et envoya ETIENNE de BOURG et deux frères convers (BONFILS et GEOFFROY) afin de remplir les causes de la dotation et de veiller à la construction du monastère.

Ce don avait eu lieu avec le consentement de GUILLAUME DU BALMAY, seigneur de Dorche et de GARNIER DU BALMAY, frères de PONCE

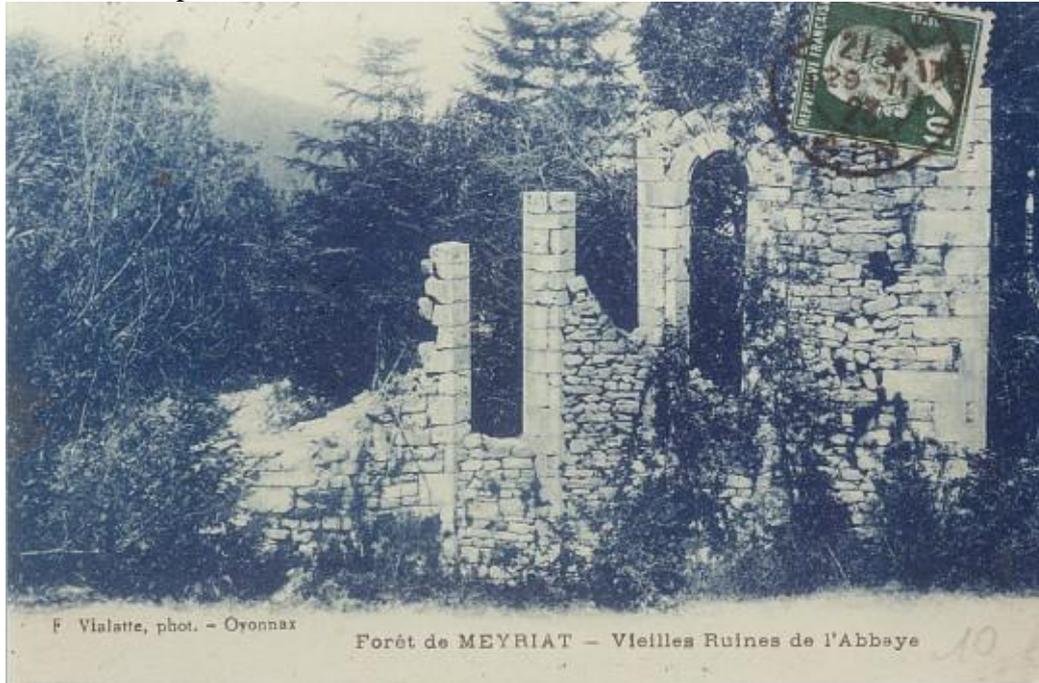
HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE VIEU D'IZENAVE

La Chartreuse s'éleva d'abord humble et pauvre, mais bientôt les seigneurs, les évêques, les monastères voisins lui firent d'importantes concessions et la rendirent assez puissante pour en faire la 6^{ème} maison de l'ordre. (D'après DEBOMBOURG et l'Abbé JOLY)

La Chartreuse fut construite près d'une source abondante, les eaux du torrent, retenues par une digue, formèrent un réservoir et un étang qui servirent de vivier à poissons et alimentèrent plus tard deux scieries.

Le premier prieur fut ETIENNE DU BALMAY

Le deuxième prieur fut PONCE DU BALMAY



Deux ans après, l'Evêque de BELLEY étant mort, on sollicite PONCE d'accepter la charge de l'Evêché. Tout d'abord il refuse puis se laisse convaincre. Il occupe le siège de 1124 à 1129 et restaure la cathédrale (face nord)

Une des quatre statues du clocher de la cathédrale de BELLEY ainsi qu'un vitrail représentent PONCE DU BALMAY.

Tourmenté par la soif de solitude, PONCE multiplie ses instances auprès du Pape INNOCENT II et obtint la permission de rentrer à MEYRIAT où il vécut en simple religieux jusqu'à la fin de ses jours (30 décembre 1140)

L'histoire locale des Chartreux de MEYRIAT du X au XV siècle est racontée en détails dans une brochure écrite par Monsieur DEBOMBOURG, professeur au Collège de NANTUA et datée du 22 mai 1885.

LA RÉVOLUTION DE 1789 ET LA FIN DE LA CHARTREUSE

La révolution de 1789 sonna le glas de la Chartreuse. Voyons tout d'abord la grave crise économique qui sévit durant l'année 1788-1789 (E.DUBOIS)

Dans le BUGÉY l'hiver fut affreux. Vers la fin décembre, le vin gela dans les caves, les bouteilles et les futailles éclatèrent. Jamais on ne vit autant de neige. L'hiver commença le 2 décembre et le froid se continua jusqu'en mars. Le lac de NANTUA fut entièrement gelé. La glace était si épaisse qu'on passait dessus avec les voitures. Jamais on avait vu pareil froid et d'une aussi longue durée, ni d'aussi grande quantité de neige, ni aussi mourir autant de monde. La récolte de 1788 avait été très médiocre, les blés gelèrent dans les champs. Le printemps lui-même fut froid. Le peu de blé récolté ne put être moulu, les moulins étant immobilisés par le gel des rivières. La récolte de 1789 ne pouvait être que mauvaise. Même fin juillet, alors que la moisson était faite, le blé manquait sur les marchés. Le mouvement révolutionnaire déclenché à Paris le 14 juillet 1789 gagna rapidement la province.

Pour nos pères de 1789 les châteaux et les couvents étaient le symbole tangible de leur servitude.

Dans le Bugey comme ailleurs, les excitations contre les Chartreux n'avaient pas manqué. Des rumeurs infâmes se répandirent contre les moines. Dans les journées qui suivirent le 14 juillet on avait répandu dans nos campagnes un billet anonyme destiné à soulever les populations.

« Messieurs du Tiers Etat :

Messieurs, vous serez surpris par la noblesse si vous ne faites diligence pour dévaster et incendier leurs châteaux et passer au fil de l'épée ces traîtres qui nous feront tous périr. Nobles, moines et prêtres sont nos ennemis et tous ceux qui dans Tiers Etat auront de la clémence pour nos adversaires. »

C'est au mois d'août seulement que nous trouvons quelques équipées contre les couvents.

Dans la nuit du 7 au 8 août, la Chartreuse de MEYRIAT fut attaquée par une soixantaine de personnes, presque toutes de CORCELLES, sous la conduite d'un nommé DANTON. Les renseignements sur ce qui se passa sont assez contradictoires.

Selon une note du registre municipal de VIEU D'IZENAVE, le sieur Joseph-Marie GOYFFON, prévenu de cette entreprise, se rendit à la Chartreuse et vint à bout, tant par menaces qu'autrement de faire retirer les assaillants.

Autre version, les Chartreux eurent le temps de faire venir des cavaliers de la maréchaussée et des hommes de la garde bourgeoise de NANTUA, qui firent feu sur les insurgés et en blessèrent beaucoup. Après quoi, le 16 août, jour de la foire de CORCELLES, les cavaliers de la maréchaussée vinrent dans ce village et arrêtaient un grand nombre d'habitants soupçonnés d'avoir pris part à cette expédition. D'autres eurent le temps de gagner les bois et s'y cachèrent.

Il semble d'ailleurs qu'il n'y eut pas qu'une seule attaque, car le 28 août M. DUREMBERG, prieur de la Chartreuse, demande à la municipalité de NANTUA et au Commandant du détachement d'artillerie en garnison dans cette ville de lui envoyer quelques soldats pour « veiller à la sûreté de sa maison qui a éprouvé dans le courant de ce mois différentes insurrections, et même des voies de fait de la part de quelques communautés voisines et notamment celle de CORCELLES. NANTUA lui envoie un sergent, un caporal et six hommes. DELOMBOURG dit de son côté que Monsieur DUHAMEL, capitaine du régiment d'artillerie lui envoya dix hommes.

D'après « La révolution dans l'Ain » de E. DUBOIS, la constituante avait prévu l'anéantissement des couvents soit par le départ volontaire des religieux, soit lentement par décès. L'Assemblée Législative fut moins conciliante. Voici son décret du 16 & 17 août 1792 :

HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE VIEU D'IZENAVE

« Considérant que les bâtiments et terrains vastes et précieux occupés par les religieux et les religieuses présentent de grandes ressources pour la nation, dans un moment où les grandes dépenses lui font une loi de ne négliger aucune de ces ressources, nous sommes dans l'obligation d'annexer ces dits bâtiments et terrains »

La Chartreuse de MEYRIAT fut victime de ce décret. La municipalité de VIEU D'IZENAVE voulait cependant conserver sa chartreuse.

Isolée au milieu des forêts qui sont le refuge des brigands et des gens mal intentionnés, on ne trouvait pas à la vendre et elle servit de refuge aux voyageurs pris par la nuit, par les intempéries ou la fatigue.

Le Monastère comptait alors dix religieux profès et trois frères donnés : Dom Rémi DUREMBERG prieur, Dom Claude PALLUS procureur, Dom Antoine GAVIGNON courrier, ... Dom Etienne DUCRET, Dom Nicolas GRINSARD, Dom Gaspard REYNAUD, Dom Hilaire ANSELME, (le prénom et le nom de ces religieux sont précédés du mot Dom qui est un titre d'honneur donné aux Bénédictins et aux Chartreux) Les frères : Joseph BUTIN, Jean-Joseph GOIFFON, Alexandre ECOIFFIER.

Il y avait en outre douze domestiques tant pour le service des Pères que pour celui des voyageurs, le travail des champs, et la garde des bois.

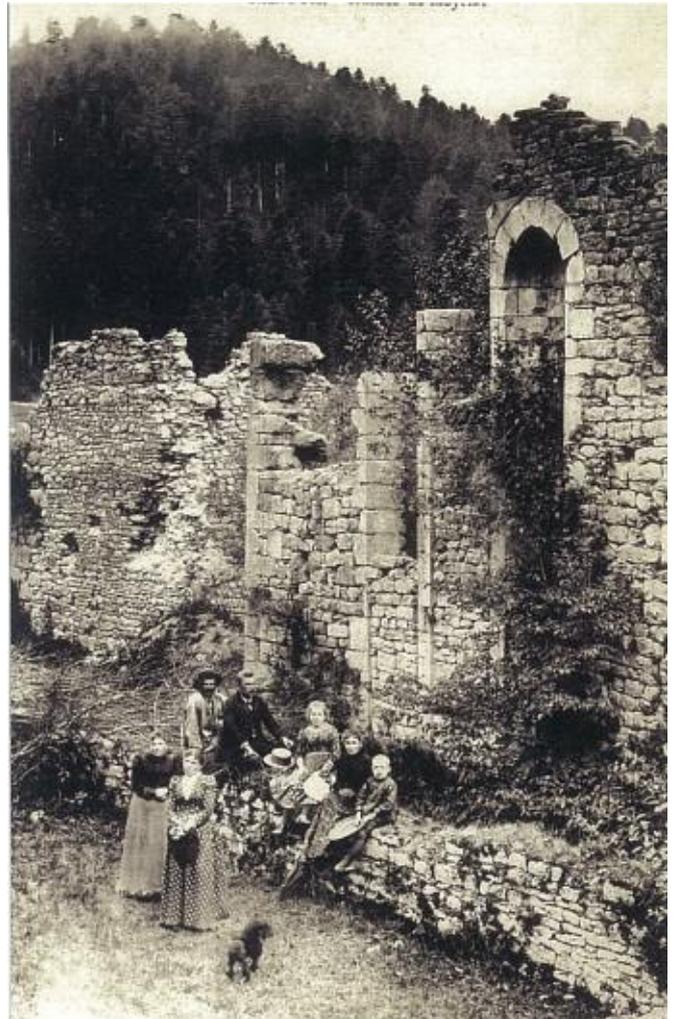
Ce nombre était inférieur à celui que la loi exigeait pour que la maison fût conservée. Du reste, plusieurs religieux quittèrent volontairement la vie communautaire. Etienne DUCRET se retira à THOISSEY le 25 juin 1790, les frères RAYNAUD et DUVERNEY se retirèrent à MASSIGNIEU DE RIVES.

La suppression fut décidée. Les religieux s'y attendaient, ils se hâtèrent de faire exploiter leurs bois, faisant des coupes blanches dans la forêt avec la complicité des habitants de CHEVILLARD, de CORCELLES, de VIEU et du BALMAY, auxquels ils vendaient le bois à vil prix.

Au 15 janvier 1791, il ne restait plus que Dom DUREMBERG, Dom PALLUT et Don GAVIGNON. Ils déclarèrent aux représentants du district vouloir persévérer jusqu'à la mort dans l'état de chartreux et continuer à remplir leurs engagements devant Dieu. Les autres s'étaient dispersés : Dom DUREMBERG se retira à SELIGNAT, Dom PALLUS et Dom GAVIGNON restèrent comme gardiens jusqu'au premier octobre et Dom BASCHET leur fut envoyé comme recteur ou supérieur provisoire.

En décembre 1791 il ne restait plus un seul religieux à MEYRIAT.

La vente des biens fut faite en avril et mai 1791. Elle produisit 316 000 livres, dont 125 000 pour la belle propriété d'Epierre à CERDON. La forêt resta propriété nationale. Les bâtiments ne trouvèrent pas preneurs. On y logea des gardes forestiers et des agents de la marine chargés de l'exploitation des bois.





HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE **VIEU D'IZENAVE**

Ce n'est que le 25 pluviôse de l'an 5 (15 février 1796) que Jean-Jacques BEROUD de NANTUA s'en rendit acquéreur au prix de 10.000 livres. Ces bâtiments étaient alors complètement en ruines. On en avait retiré tous les métaux, et les habitants du voisinage y étaient venus s'approvisionner de tout ce qui était à leur convenance.

L'acquéreur fit démolir la plus grande partie de ce qui restait, ne conservant que le bâtiment servant aux frères de l'hôtellerie.

L'église, d'abord respectée, tomba en ruines peu à peu. Il en fut de même des deux scieries qui étaient près du monastère.

La bibliothèque qui contenait 773 ouvrages fut emportée à NANTUA puis à BOURG. Il en fut de même pour les archives.

Les boiseries du chœur, le grand autel avec ses anges adorables en marbre sont à NANTUA.

FORET DU BALMAY

La forêt du Balmay, soumise au régime forestier, appartient à ce hameau en vertu de l'acte d'abergeage accordé par le Duc Charles de Savoie, le 8 janvier 1528 ; cet acte, dont la teneur suit, stipule des clauses restrictives et spécialement favorables au Balmay.

« En l'année 1528, le 8 janvier, Charles, Duc de Savoie et du Chablais Baron de Vaud et de Gaïus et de Faucigny, seigneur de Nice, de Bresse et de Verceil, faisons savoir à tous que les hommes et la communauté du Balmay nous ont humblement supplié, d'eux-mêmes et par l'intermédiaire de Pierre GOYFFON, leur notaire communal, de daigner leur abberger une parcelle de bois, en sapins et Hermitage, située au-dessous du bois de Jorat et de Chatillonnet.

Cette parcelle est contenue dans notre mandement de MONTREAL et s'étend entre les limites suivantes, à savoir : du chemin du Cher en allant droit par la route qui mène en MEYRIAT jusqu'à la Gouille, du côté de l'Orient ; jusqu'à la route de la CROSE, du côté du vent ; jusqu'à la terre de Jean MAZEAU, antérieurement de ROCHON, sise au lieu de la croix et les propriétés du village même du Balmay, du côté de l'Occident ; jusqu'au bois, à la montagne et aux pâturages des habitants de CONDAMINE-LA-DOYE et le pré de Stéphane MANGIER, appelé Pré HUGONNET, du côté du Nord.

Les dits habitants s'offrent à donner tous les ans les redevances de ladite chose, la somme une fois versée de 25 florins de petits poids et se sont engagés à une servitude annuelle de 20 sous viennois qui sera payée, chaque année, en la fête de l'Archange Saint-Michel, au Châtelain de Montréal. Cet abergeage se fait sous la réserve suivante à savoir : qu'il n'est nullement permis d'associer quelqu'un à la chose ci-dessus abbergée, sans la volonté, l'autorité et le consentement de notre mandement ; c'est pourquoi il appartiendra à BALLIVET, juge et procureur du BUGEY, au châtelain et tant que clerc de la cure de Montréal et à tous les employés de nos grands domaines de veiller à ce que les conclusions de cet abergeage soient respectées, car telle est notre volonté.

Fait à CHAMPDOR, le 8 du mois de janvier de l'année du seigneur 1528, en présence de Pierre LAMBERT, président, Jean LUCTET, Sibutose ALLARDET, Claude CHATELLUS, Francisque PUCUSET, maître des comtes de Savoie, et le soussigné LAMBERT, qui reconnaît avoir reçu 20 florins »